

LES ÉQUIPES DE SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE (ESP)



DOCTRINE 2025

HABILITATION PÉRENNE

Une des modifications importantes de cette doctrine est la transformation en une habilitation durable dès lors que l'agent est validé.



Pour maintenir l'habilitation, il est impératif de compléter tous les jours de formation continue obligatoires. Par ailleurs, si un agent est absent pendant plus de 12 mois, il devra suivre la formation du socle commun avant de reprendre ses missions.

MODULES VALIDANTS

- ✓ Doctrine : 3 JOURS
- ✓ Tir : 7,5 JOURS
- ✓ Techniques Opérationnelles (TO) : 7,5 JOURS
- ✓ Pistolet à impulsion électrique (PIE) : 2 JOURS



MODULES OBLIGATOIRES NON VALIDANTS

- ⚠ Conduite opérationnelle : 4 JOURS
- ⚠ Secourisme opérationnel pénitentiaire (SOP) (Avec PSC1) : 3 JOURS



MODULES COMPLÉMENTAIRES AD HOC

- ✦ Sécurité intérieure
- ✦ Sécurité périmétrique
- ✦ Équipes de Sécurité Renforcée (ESR)



FORMATION CONTINUE

- 📅 4 jours de socle commun continus ou discontinus par an et par agent

